Règlement

Présentation :

La Ronde des Galettes est une manifestation sportive organisée le

DIMANCHE 31 JANVIER 2027

sur la commune de Douvres La Délivrande.

La Ronde des Galettes est un événement comprenant :
5 courses à pied hors stade, inscrites au calendrier de la F.F.A. ouvertes à toutes et tous, licencié(e)s ou non.

La Ronde des Galettes est une manifestation organisée par le comité des fêtes de Douvres la Délivrande au profit de l'association Handy, Rare et Poly.

Informations et contact : http://www.larondedesgalettes.fr

- **Courses et catégories**

Les catégories d'âge sont celles de la Fédération Française d'Athlétisme et concernent la saison sportive qui débute le 1er septembre d'une année pour se terminer le 31 août de l'année suivante. Toutes les courses démarrent et arrivent dans le complexe sportif de Douvres-la-Délivrande et plus exactement sur la piste d'athlétisme Flavie Renouard. La halle des sports permettra l'accueil des coureurs (retraits des dossards, vestiaires, ravitaillement de fin de course).
Voir les tracés des parcours sur le site web de la ronde des Galettes.
Le nombre de participants pour chaque course est de 800 compétiteurs maximum.

Course	Horaire	Qui ?	Année	Distance
1ère course : **Baron / Baronne**	13h30	*Baby +Eveil athlétique U7/U10*	2018 et après	400 m
2ème course : **Prince / Princesse**	13h45	*Poussin U12*	2016-2017	1.400 m
3ème course : **Roi / Reine**	14h00	*Benjamin U14*	2014-2015	2.600 m
4ème course : **La Fève**	14h30	*Minime U16*	2012-2013	5.000 m
		Cadet	2010-2011	
		Junior	2008-2009	
		Espoir	2005→2007	
		Senior	1993→2004	
		Master	1992 et avant	
5ème course : **La Couronne**	15h30	*Cadet*	2010-2011	10.000 m (2X 5 000 m)
		Junior	2008-2009	
		Espoir	2005→2007	
		Senior	1993→2004	
		Master	1992 et avant	

- **Inscription :**

L'inscription d'un participant est valable uniquement si toutes les conditions sont remplies :
-inscription sur le site web de la course
-document santé (voir le paragraphe)
-frais d'engagement.
Les informations indiquées doivent être totalement et correctement remplies.

Les inscriptions se font :
-en ligne jusqu'au samedi 30 janvier 2027 – 18h sur le site web de la Ronde des Galettes.
-pour les courses « enfants » en ligne et une inscription « papier » à titre exceptionnel sera également possible uniquement le jour de la course de 11h00 à 13h dans la halle des sports : 1ère course : Baron / Baronne, 2ème course : Prince / Princesse, 3ème course : Roi / Reine. Il est hautement préférable de s'inscrire sur le site web.

L'inscription est ferme et définitive. En cas d'impossibilité de participer, il n'y a pas de

remboursement par les organisateurs mais le rachat de dossard par un autre participant est possible grâce à une bourse aux dossards. Voir les conditions sur le site web de la course (onglet inscription)

- **Frais d'engagement :**

Course	Horaire	Qui ?	Prix
Baron / Baronne	**13h30**	***Baby + Eveil athlétique U7/U10***	GRATUIT
Prince / Princesse	**13h45**	***Poussin U12***	GRATUIT
Roi / Reine	**14h00**	***Benjamin U14***	GRATUIT
Fève	**14h30**	***De Minime U16 A Master***	**6€** Inscription uniquement en ligne
Couronne	**15h30**	***De Cadet à Master***	**12€** Inscription uniquement en ligne

A l'issue de la manifestation, un don est reversé à l'association Handy, Rare et Poly.

- **Documents « santé »**

La participation à la RDG n'est ouverte qu'aux coureurs qui disposent des documents « santé » suivants :

- Le PPS (Parcours Prévention Santé) pour les majeurs

ou

- La licence FFA en cours de validité le jour de la course

ou

- Le questionnaire santé pour les mineurs non licenciés (document à signer par le responsable légal).

- **Dossards :**

Le port du dossard bien visible sur la poitrine, non plié, non masqué est obligatoire tout au long de la course.
Les dossards sont à retirer

- Le samedi 30 janvier 2027, de 15h00 à 17H à la halle des sports du complexe sportif de Douvres-la-Délivrande, près de la piste d'athlétisme.
- Le dimanche 31 janvier 2027, de 11h00 à 15H à la halle des sports du complexe sportif de Douvres la Délivrande, près de la piste d'athlétisme.

Concernant la revente et le transfert des dossards : Toute inscription engage personnellement son auteur. Le transfert d'inscription ou la cession de dossard à un tiers est strictement interdit hors bourse officielle (voir paragraphe inscription). Tout participant porteur d'un dossard obtenu en infraction avec le présent règlement pourra être mis hors course ou être reconnu responsable de tout dommage causé ou subi survenu durant l'épreuve.

- **Assurance :**

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAIF.
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
Il appartient aux autres participants de souscrire une assurance personnelle.
L'organisation décline toute responsabilité en cas d'éventuel accident, si l'athlète n'a pas respecté les règles d'inscription et de circulation.

- **Ravitaillement :**

Un poste de ravitaillement est situé au 5 km pour la course de la « Couronne » et un autre à l'arrivée de chaque course dans la halle des sports du complexe sportif de Douvres-la-Délivrande.

- **Règles du coureur :**

- Les participants doivent avoir un comportement sportif, en accord avec le règlement des courses sur route de la F.F.A.
- Les participants doivent impérativement suivre le parcours balisé et les zones de circulation réservées.
- Pour des raisons de sécurité, sur l'ensemble du circuit, les suiveurs (à vélo, cyclo, rollers...) sont interdits. Seuls ceux de l'organisation sont autorisés.
- Il est interdit de jeter des tracts, des prospectus, des ordures... sur la voie publique. Respectons notre environnement.
-Pour des raisons de sécurité, il est interdit de courir avec des bâtons de marche ou avec un animal de compagnie.

- **Départ/Arrivée :**

Le départ et l'arrivée se font sur la piste d'athlétisme « Flavie Renouard » du complexe sportif de Douvres la Délivrande.

- **Chronométrage/ Résultats/ Récompenses :**

Course	Horaire	Qui ?	Chronométrage
Baron / Baronne	13h30	***Eveil athlétique***	NON
Prince / Princesse	13h45	***Poussin***	OUI
Roi / Reine	14h00	***Benjamin***	OUI
Fève	14h30	***Minime***	OUI
		Cadet	
		Junior	
		Espoir	
		Senior	
		Master	
Couronne	15h30	***Cadet***	OUI
		Junior	
		Espoir	
		Senior	
		Master	

Pour chacune des courses chronométrées, après le délai nécessaire aux traitements administratifs et informatiques, il sera établi un classement général et un classement par catégories.
Les résultats seront affichés au fur et à mesure sur le lieu d'arrivée et sur le site web de la ronde des Galettes. Le classement complet et définitif sera sur le site du Comité du Calvados d'Athlétisme : http://cd14.athle.com, dans la semaine suivant l'épreuve.
La société « Smilevents » assurera le chronométrage au moyen de puces électroniques intégrées au dossard. Tout participant porteur d'une puce ne correspondant pas à son identité sera exclu de la course.

Chaque participant à l'inscription se verra remettre une récompense (qui varie d'une année à l'autre).
La remise des prix sur podium concerne les 3 premiers au scratch Homme /Femme et le 1er Homme/femme par catégories. Elle aura lieu après chaque course sur le podium en face de la halle des sports. Il n'y aura pas de double récompense.
Les récompenses non retirées le jour de la course seront perdues.

- **Service Médical / Sécurité :**

L’organisation déploiera un dispositif prévisionnel de secours afin de garantir la sécurité et l’assistance médicale des coureurs. Des ouvreurs et suiveurs encadreront le parcours devant le premier et derrière les derniers coureurs.
Des signaleurs seront disposés régulièrement sur le parcours, en liaison avec un responsable sécurité.
Des services de secours et la gendarmerie de Douvres-la-Délivrande seront présents lors de cette manifestation.
Les blessés ou malades seront pris en charge par un médecin et une équipe de secouristes équipés.

- **Parking :**

Voir plan d’accès sur le site https://www.larondedesgalettes.fr/acces/
L'ensemble des parkings de la commune est mis à disposition des participants. Afin de ne pas encombrer les rues de la commune et faciliter l'accueil des coureurs et spectateurs, suivre le balisage mis en place.
Les organisateurs déclinent cependant toute responsabilité en cas d'incidents (vols, accidents...) survenant sur ces parkings.

- **Annulation de la course :**

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toute autre circonstance indépendante de la volonté des organisateurs, ceux-ci se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement ou dédommagement.

- **Droit à l’image :**

Les participants autorisent les organisateurs, ainsi que leurs ayants droits (partenaires et médias), à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous supports, y compris promotionnels et/ou publicitaires.

- **Litiges :**

Tout litige sera tranché par un représentant de l'autorité compétente (F.F.A.), ou à défaut, par les organisateurs.

- **Règlement :**

Tout concurrent reconnait avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.